FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Jours et heures d'ouverture	Du lundi au vendredi de 9h à 17h (fermeture week-ends et jours fériés) En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 03.84.79.80.91 Service d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques CHG Louis Pasteur - 39100 DOLE
Missions	Consultations médicales, psychologiques, sociales, infirmières et diététiques
Téléphone pour prise de rendez-vous	03.84.82.83.61 (en cas d'absence, répondeur téléphonique et messagerie)
Dispositions réglementaires	 La loi EVIN (n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme) Il est interdit de disposer et de faire usage d'objets dangereux ou prohibés, de produits stupéfiants, d'alcool, de médicaments non prescrits par les médecins sur service. Vous êtes dans un lieu de soins : merci de respecter les autres patients, le personnel et les locaux comme vous souhaitez vousmême être respecté. L'hôpital décline toute responsabilité en cas de perte. Toute personne présente dans l'établissement est soumise au respect du droit à l'image



Pôle ambulatoire

CMP de Dole

Praticien hospitalier - Cheffe de service

Docteure Sophie GUILLAUME

5 avenue Aristide Briand 39100 DOLE Tel: 03.84.82.83.61

PERSONNEL DE LA STRUCTURE

Médecins

Docteure Sophie GUILLAUME
Docteure Laura MICHAUD
Docteure Farah DAOUD
Docteure Laurence MIGUET
Docteure Anne SCHWENCK
Docteure Simona CILIBIU

IPA (Infirmière en Pratique Avancée)

Sandrine GRAS

Cadre supérieur de santé

Laurent MILLOT

Psychologues

Martine VENNE Emilie CHOUARCHE Fabienne ALBERTI Céline ALBERICI

Assistances sociales

Monique FRELIN Lisa CHAUME

Educateur spécialisé

Bruno BURI FTT

Diététicienne

Anne PORTOLEAU

Infirmiers (ières)

Secrétaires

Agents des Services Hospitaliers

VOCATION DE LA STRUCTURE

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) est un lieu d'accueil permettant aux usagers d'être reçus en consultations publiques sur rendez-vous par une équipe pluridisciplinaire comprenant médecins, psychiatres, psychologues, assistants sociaux et infirmiers.

Sa vocation est d'accueillir des adultes présentant des troubles psychiques stabilisés et de les accompagner vers leur rétablissement.

OFFRE DE SOINS

Dans le cadre du CMP, un accueil est assuré tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Une commission de soins se réunit une fois par semaine afin de vous proposer un suivi individualisé le plus adapté à votre situation.

Tous les soins et les groupes thérapeutiques sont proposés sur indication médicale.

Les soins individuels se déclinent ainsi :

- Entretiens avec des médecins psychiatres,
- Entretiens avec une IPA (Infirmière en Pratiques Avancées)
- Entretiens psychologiques
- Entretiens sociaux
- Entretiens infirmiers de premières intentions
- Entretiens d'aide centrés sur la personne
- Entretiens diététiques
- Entretiens systémiques de couple et pour les familles
- Soins psychocorporels
- Hypnose

Des soins en groupe sont aussi proposés :

- Groupe de parole et de soutien (sur injonction judiciaire)
- Groupes d'obligation de soins pour auteurs de violence conjugale, structurelle et sexuelle
- Groupe d'entraide pour femmes victimes d'agressions (les groupes se font sur le CHS)
- Groupe méditation pleine conscience
- Groupe affirmation de soi
- Groupe d'éducation thérapeutique